



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 7
Partie 2 Corrections aux cartes	8 à 22
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	23
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	24
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	25 à 29

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

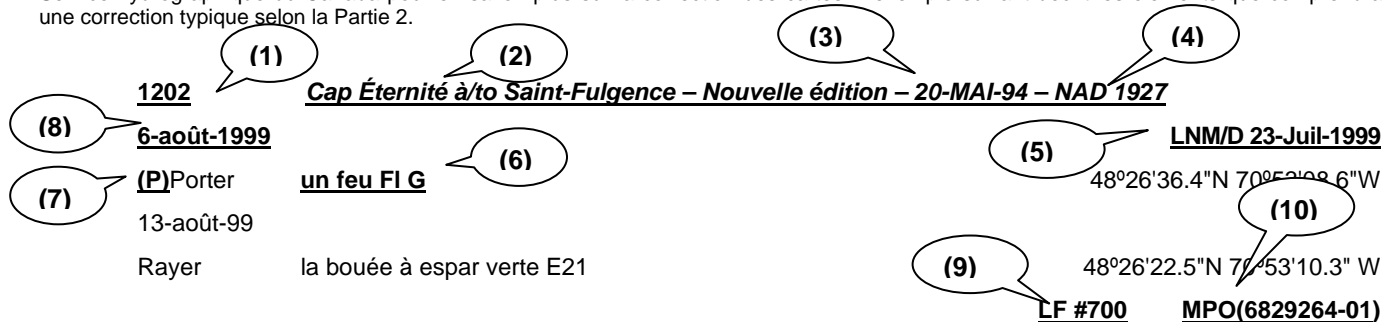
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Terre Neuve

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de St. John's
Case postale 5667
ST JOHN'S, NL A1C 5X1
Téléphone: (709) 772-2083 / 2106
Facsimilé: (709) 772-5369

Québec

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des opérations régionales (COR)
101, boul. Champlain
QUÉBEC, QC G1K 7Y7
Téléphone: (418) 648-5410 / 4427
Facsimilé: (418) 648-7244

Maritimes

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sydney
Case postale 8630
SYDNEY, NS B1P 6K7
Téléphone: (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676
Facsimilé: (902) 564-2446
Courriel: notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Sarnia
215 - 105 rue Christina
SARNIA, ON N7T 7W1
Téléphone: (519) 337-6360 ou 1-800-265-0237
Facsimilé: (519) 337-2498

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Iqaluit
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0
Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

* Services disponibles en français et en anglais.

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui __ No / Non __

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Systèmes à la navigation
Ministère des Pêches et des Océans
200, rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Électroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Télécopieur (613) 998-8428
Internet: www.notmar.gc.ca

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM)....	2
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DEL'EST) - 2007	23
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS SUR LA BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....	1
*808(P) CASCUMPEQUE BAY - ALBERTON - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	6
*809(P) CASCUMPEQUE BAY - ALBERTON – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	6
*807(P) ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ÉTANG DU NORD - FEU À SECTEURS À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	6
*810(P) ÎLE ST-RÉGIS TO/À CROIL ISLANDS - BOUÉES À ÊTRE SUPPRIMÉES	7
*811(P) PORT SEVERN TO/À CHRISTIAN ISLAND - BRÉBEUF - FEUX POSTÉRIEUR D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	7
*806 SANTÉ CANADA – AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA - BULLETIN D'INFORMATION N° 2007-01 - 22 AOÛT 2007- SERVICES DE QUARANTAINE DU CANADA - OPÉRATEURS DE TRANSPORTEUR UTILISANT DES PONTS D'ENTRÉE AU CANADA.....	4
*802 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	3
*804 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ELETRONIQUES DE NAVIGATION NON EQUIVALENTES.	3
*801 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	3
*803 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.....	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1310	8	4022	14	6240	20
1311	8	4023	14	6248	20
1313	8	4117	15	6249	20
1314	8	L/C4118	15	6251	20
1315	8	4234	15	6268	20
1317	8	4266	15,16	6416	20
1409	9	4275	16	7621	21
1410	9	4278	16	7665	21
1431	9,10	4279	16	7687	21,22
1432	10	4308	16		
1434	10	4335	17		
1435	10,11	4340	17		
2006	11	4363	17		
2018	11	4448	17		
2021	11	4462	17		
2023	11	4470	17		
2064	11	4473	17		
2069	12	4491	18		
2202	12,13	4653	18		
2222	13	4654	18		
2241	13	4667	3		
2257	13	4679	18		
2268	13,14	4825	18		
4011	14	L/C 4841	18		
4012	14	L/C 4850	18		
4013	14	6026	18		
4015	14	6216	18-20		

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélé que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.

Veillez noter qu'à partir de février 2007 tous les avis de l'Arctique seront publiés dans les deux éditions papier des Avis aux navigateurs de l'Est et de l'Ouest.

Les navigateurs peuvent obtenir tous les avis concernant les cartes de l'Arctique via le service en ligne des Avis aux navigateurs de la Garde côtière canadienne www.notmar.gc.ca ou en communiquant avec le bureau de la Garde côtière canadienne aux coordonnées suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
200 rue Kent, Station 5N186
Ottawa, ON K1A 0E6
Téléphone (613) 993-6974
Télécopieur (613) 998-8428

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS
SUR LA BALEINE NOIRE DE L'ATLANTIQUE NORD.**

Les renseignements sur la baleine noire de l'Atlantique Nord ne seront plus indiqués au verso des prochaines impressions des cartes marines 4011 et 4012. Nous vous prions de consulter les «Zones canadiennes de protection de la baleine noire», dans les annexes des *Instructions nautiques – Gulf of Maine et baie de Fundy, ATL 106*, pour obtenir ces renseignements.

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM)

Les services de communications et de trafic maritimes (SCTM) vont cesser d'offrir le service de messages à plein tarif international à compter du 31 décembre 2007. Toutefois, les messages de quarantaine et les messages pour demander qu'un médecin soit sur les lieux à l'arrivée d'un navire seront traités sans frais. Le service d'appel téléphonique maritime à plein tarif international continuera à être offert dans certaines régions tant que la demande le justifiera et que des services de remplacement ne seront pas disponibles.

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***801 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelle édition	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
4667	Savage Cove to/à St. Barbe Bay	1:25000	30-MARS-2007	1	\$20.00

***802 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA573327	Erieau - Entrance to Rondeau Bay
CA373346	Melville Sound
CA573347	Cape Croker
CA573348	Roberts Bay
CA373349	Bathurst Inlet - Northern Portion/Partie nord
CA473350	Baychimo
CA373351	Bathurst Inlet - Central Portion/Partie Centrale
CA273357	Demarcation Bay to/à Liverpool Bay
CA573359	Deception Bay
CA573312	Wheatley Harbour
CA479017	Donnacona à/to Batiscan
CA479025	Sault-au Cochon à/to Quebec

***803 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MATRICIELLES DE NAVIGATION.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES
Cartes nouvelles	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.
R/M7220	Lancaster Sound, Eastern Approaches/ Approches Est
R/M7568	Lancaster Sound and/et Admiralty Inlet
R/M7569	Barrow Strait and/et Wellington Channel
R/M7571	Viscount Melville Sound
R/M7572	Viscount Melville Sound and/et M'clure Strait
R/M7600	Beaufort Sea/ Mer de Beaufort
R/M7620	Demarcation Bay to/à Liverpool Bay
R/M7621	Amundsen Gulf
R/M7661	Demarcation Bay To/ A Philips Bay
R/M7662	Mackenzie Bay
R/M7663	Kugmallit Bay
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.
R/M7121	Cape Mills to/à Cape Rammelsberg
R/M7122	Culbertson Island to/à Koojesse Inlet
R/M7127	Koojesse Inlet and Approaches/et les Approches

***804 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ELETRONIQUES DE NAVIGATION NON EQUIVALENTES.**

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376212	5143	Lake Melville
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

*806

SANTÉ CANADA – AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA - BULLETIN D'INFORMATION - N° 2007-01 - 24 AOÛT 2007- SERVICES DE QUARANTAINE DU CANADA - OPÉRATEURS DE TRANSPORTEUR UTILISANT DES PONTS D'ENTRÉE AU CANADA

APPELEZ 1-800-545-7661 AFIN DE TRANSMETTRE UN AVIS DE MALADIE À BORD

Obligation de déclaration préliminaire découlant de la nouvelle *Loi sur la quarantaine*

Contexte

La nouvelle *Loi sur la quarantaine*¹ du Canada est entrée en vigueur le 12 décembre 2006. Elle remplace l'ancienne *Loi sur la quarantaine*². Le but de la nouvelle *Loi* est de protéger la santé publique en prenant des mesures exhaustives pour éviter l'apparition et la propagation de maladies transmissibles.

Article 34 : Exigences s'appliquant aux opérateurs de transporteur

Le Projet de loi C-42, qui modifiait la *Loi sur la quarantaine* en créant un nouvel article 34, est entré en vigueur le 22 juin 2007³. Ce nouvel article oblige l'opérateur d'un transporteur utilisé pour transporter des personnes ou des cargaisons à informer, aussitôt que possible avant que le transporteur arrive à sa destination canadienne, un agent de quarantaine ou à faire en sorte qu'un agent de quarantaine soit informé de tout motif raisonnable qu'il a de soupçonner :

- (a) qu'une personne, que des marchandises ou que toute autre chose à bord du transporteur risquent de propager une maladie transmissible inscrite à l'annexe;
- (b) qu'une personne à bord du transporteur est décédée;
- (c) qu'une circonstance prévue par règlement existe.

S'il n'est pas raisonnablement possible pour un opérateur de transporteur d'informer un agent de quarantaine avant son arrivée, l'avis doit être donné au moment de l'arrivée du transporteur à sa destination au Canada. Dans le cas des transporteurs terrestres, la « destination » signifie le passage à la frontière.

Une fois l'agent de quarantaine informé, les autorités frontalières seront avisées et des mesures seront prises pour évaluer tout voyageur pouvant présenter un risque pour la santé publique. Si le transporteur, le fret ou autre chose à bord risque d'être contaminé ou infesté par des vecteurs, l'agent de quarantaine avisera un agent d'hygiène du milieu qui pourra alors appliquer des mesures de santé publique.

¹ L.C. de 2005, ch. 20. Entrée en vigueur par proclamation le 12 décembre 2006.

² L.R., 1985, ch. Q-1.

³ Voir :

<http://www.parl.gc.ca/LEGISINFO/index.asp?Language=E&Chamber=N&StartList=A&EndList=Z&Session=14&Type=0&Scope=I&query=4897&List=stat>

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

En plus du présent bulletin, vous trouverez une fiche de renseignements contenant des questions et des réponses qui vous aideront à respecter cette obligation légale.

Veillez vous assurer que toutes les parties concernées ont facilement accès à la présente information et souligner à celles-ci l'importance de leur rôle lorsqu'il s'agit d'éviter que des maladies transmissibles traversent nos frontières.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir des copies électroniques de la nouvelle *Loi sur la quarantaine* (avant qu'elle soit modifiée dans le cadre du Projet de loi C-42) en accédant au site Web suivant :

<http://www.parl.gc.ca/LEGISINFO/index.asp?Language=E&query=4219&Session=13&List=toc>

Si vous avez des questions, veuillez contacter le poste de quarantaine le plus près.

D ^r Howard Njoo Directeur général intérimaire Centre de mesures et d'interventions d'urgence Agence de santé publique du Canada	Stephane Hardy Directeur général Programme de santé au travail et de sécurité du public Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs Santé Canada
--	---

Les Services de quarantaine du Canada sont exploités conjointement par le Programme de mise en quarantaine de l'Agence de santé publique du Canada et par le Programme du public voyageur de Santé Canada, avec le soutien de l'Agence des services frontaliers du Canada. Des agents de quarantaine, des agents d'hygiène du milieu et des agents de douane travaillent ensemble à la frontière canadienne pour administrer et faire respecter la *Loi sur la quarantaine*.

Postes de quarantaine du Canada

Poste de quarantaine de Vancouver (responsable de tous les points d'entrée en Colombie-Britannique et au Yukon)

Bureau : (604) 666-2499
Télécopieur : (604) 666-4947
En tout temps : (604) 317-1720

Poste de quarantaine de Toronto (responsable de tous les points d'entrée en Ontario, à l'Ouest de Kingston, et au Nunavut)

Bureau : (905) 612-5397
Télécopieur : (905) 612-7987
En tout temps : (416) 315-5039

Poste de quarantaine de Montréal (responsable de tous les points d'entrée au Québec)

Bureau : (514) 633-3024 / (514) 633-3015
Télécopieur : (514) 633-3031
En tout temps : (514) 229-2561

Poste de quarantaine de Calgary (responsable de tous les points d'entrée en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et aux

Territoires du Nord-Ouest)
Bureau : (403) 221-3068
Télécopieur : (403) 250-9271
En tout temps : (403) 221-3067

Poste de quarantaine d'Ottawa (responsable de tous les points d'entrée de l'Est de l'Ontario)

Bureau : (613) 949-2050
Télécopieur : (613) 949-1566
En tout temps : (613) 949-1565

Poste de quarantaine d'Halifax (responsable de tous les points d'entrée en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador)

Bureau : (902) 873-7656
Télécopieur : (902) 873-7657
En tout temps : (902) 873-7659

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***807(P) ÎLES-DE-LA-MADELEINE - ÉTANG DU NORD - FEU À SECTEURS À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 4950

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le feu à secteur Étang du Nord LF 1491.12 (47° 22' 12.3" N 61° 57' 32.1" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant intérimaire des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Daniel Crépault, 101 Boul. Champlain, Québec, QC, G1K 7Y7, 418-648-7450, courriel : crepaultd@dfo-mpo.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(Q2007-072)

***808(P) CASCUMPEQUE BAY - ALBERTON - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence: 4492

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le feu de repère d'Alberton LF 1078 (46° 48' 20.6" N 64° 01' 54.5" W env.)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant intérimaire des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Glen Graham, B.P. 1000, Dartmouth, NS., Téléphone: (902) 426-3151, B2Y 3Z8, courriel: GrahamG@mar.dfo-mpo.gc.ca . Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007-131)

***809(P) CASCUMPEQUE BAY - ALBERTON - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Carte de référence: 4492

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Les feux d'alignement d'Alberton LF 1079, 1080 (46° 48' 15.6" N 64° 03' 16.1" W env.)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au surintendant intérimaire des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Glen Graham, B.P. 1000, Dartmouth, NS., Téléphone: (902) 426-3151, B2Y 3Z8, courriel: GrahamG@mar.dfo-mpo.gc.ca . Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2007-121, 122)

PARTIE 1 – Édition 08/2007
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***810(P) ÎLE ST-RÉGIS TO/À CROIL ISLANDS - BOUÉES À ÊTRE SUPPRIMÉES**

Carte de référence: 1433

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Bouée lumineuse DC6 LL 160.5 (45° 01' 10.1" N 74° 41' 16.7" W)
Bouée lumineuse DC7 LL 161 (45° 01' 0.8" N 74° 41' 27.5" W)
Bouée lumineuse DC10 LL 162 (45° 00' 56.9" N 74° 41' 54.6" W)
Bouée lumineuse DC11 LL 162.5 (45° 00' 48.7" N 74° 42' 16.7" W)
Bouée lumineuse DC12 LL 163 (45° 00' 53.2" N 74° 42' 16.7" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au superviseur, Programme des Aides à la navigation des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Mr. Ted Cater, P.O. Box 1000, 401 rue King West, Prescott, ON KOE 1T0, Tél: (613) 925-2865, EXT. 119, FAX: (613) 925-5540, E-mail: CATERT@DFO-MPO.GC.CA . Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(B2007-038)

***811(P) PORT SEVERN TO/À CHRISTIAN ISLAND - BRÉBEUF - FEUX POSTÉRIEUR D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Carte de référence: 2241

La Garde côtière canadienne se propose d'abandonner de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Le feu postérieur d'alignement Brébeuf LF 865 (44° 52' 38.8" N 79° 52' 29.1" W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressés sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, au superviseur, Programme des Aides à la navigation des aides à la navigation, Garde côtière canadienne, Randy Childerhose, 28 Waubeek St., Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone (705) 746-2196, Facsimilé (705) 746-4820, E-mail ChilderhoseR@DFO-MPO.gc.ca . Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2007-012)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

1310 - Section A-B - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 06-JUIL-2007
Modifier la légende 2F G 12m 14M pour lire F G 12m 14M vis-à-vis le feu 45°41'12.8"N 073°26'32.9"W
(Q2007071) LF(2344) MPO(6407501-02)

1311 - Sorel à/to Varennes - Nouvelle édition - 10-JUIN-2005 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 25-MAI-2007
Rayer la légende F G 12m 6M vis-à-vis le feu 45°41'12.8"N 073°26'32.9"W
(Q2007071) LF(2344) MPO(6407501-01)

24-AOÛT-2007 LNM/D. 10-AOÛT-2007
Rayer le point d'appel radio 45°59'47.7"N 073°10'48.6"W
(Voir la Carte n° 1, M40) MPO(6407502-01)

Porter un point d'appel radio numéro 22 et des flèches pointant 75° et 255° 46°00'56.1"N 073°10'08.4"W
(Voir la Carte n° 1, M40) MPO(6407502-02)

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-FEV-2007 - NAD 1983

24-AOÛT-2007
Remplacer la bouée à espar rouge, marquée BAT-B par une bouée à espar de 46°29'46.7"N 072°14'20.5"W
mouillage jaune, marquée BAT-B
(Voir la carte n° 1 QI) MPO(6407518-01)

1314 - Donnacona à/to Batiscan - Nouvelle édition - 29-SEPT-2000 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 22-DEC-2006
Modifier la légende 2F G 37m pour lire F G 38m 17M vis-à-vis le feu 46°33'44.6"N 072°00'49.0"W
(Q2007069) LF(2015) MPO(6407499-01)

Modifier la légende 2F G 39m 18/6M pour lire F G 39m 17M vis-à-vis le feu 46°33'22.0"N 072°05'10.9"W
(Q2007070) LF(2019) MPO(6407500-01)

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 21-JUIN-2002 - NAD 1983

31-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
Rayer la profondeur de 11 mètres 46°39'02.0"N 071°38'54.1"W
(Voir la carte n° 1 I10) MPO(6407519-02)

Porter une profondeur de 10 mètres 7 décimètres 46°39'01.1"N 071°38'53.7"W
(Voir la carte n° 1 I10) MPO(6407519-01)

1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 17-AOÛT-2001 - NAD 1983

24-AOÛT-2007 LNM/D. 27-JUIL-2007
Rayer la profondeur de 11 mètres 7 décimètres 47°08'40.2"N 070°40'38.6"W
MPO(6407505-01)

Porter une profondeur de 9 mètres 5 décimètres 47°08'38.9"N 070°40'39.7"W
MPO(6407505-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

1409 - Canal de la Rive Sud - Nouvelle édition - 12-AVR-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007

Remplacer la bouée à espar de tribord rouge, marquée A2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge Q R, marquée A2

LNM/D. 04-NOV-2005

45°24'27.7"N 073°43'24.2"W

(Q2007064T) LF(5.3) MPO(6407495-01)

1410 - Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 26-AVR-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A25 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A25

LNM/D. 13-AVR-2007

45°23'10.7"N 073°48'10.6"W

(Q2007060T) LF(19) MPO(6407491-01)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A24 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A24

45°23'15.9"N 073°48'15.2"W

(Q2007061T) LF(19.5) MPO(6407492-01)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A22 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A20

45°23'54.1"N 073°47'23.2"W

(Q2007062T) LF(18) MPO(6407493-01)

Remplacer la bouée à espar de tribord rouge, marquée A2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge Q R, marquée A2

45°24'27.7"N 073°43'24.2"W

(Q2007064T) LF(5.3) MPO(6407495-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A7 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A7

45°24'15.2"N 073°44'30.4"W

(Q2007065T) LF(9) MPO(6407496-01)

Remplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée A29 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A29

45°22'39.0"N 073°48'53.8"W

(Q2007066T) LF(21.1) MPO(6407497-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A22

45°23'35.1"N 073°47'48.6"W

(Q2007063T) LF(18.3) MPO(6407494-01)

31-AOÛT-2007

Porter un feu d'alignement antérieur privé F G 18ft
(Voir la carte n° 1, P20.2)

LNM/D. 10-AOÛT-2007

45°25'39.8"N 073°49'15.0"W

(Q2007085) LF(1213) MPO(6407516-01)

Porter un feu d'alignement postérieur privé F G 26ft avec un alignement de route portant un relèvement de 131° avec une réciproque de 311°
(Voir la carte n° 1, P20.2)

311°, 34m du feu d'alignement antérieur

(Q2007086) LF(1214) MPO(6407517-01)

1431 - Canal de Beauharnois - Carte nouvelle - 17-JAN-2003 - NAD 1983

10-AOÛT-2007

Rayer la légende Public vis-a-vis le quai

LNM/D. 01-JUIL-2005

45°15'22.0"N 074°12'46.0"W

MPO(6602985-01)

Rayer la cale de quai

45°15'13.0"N 074°12'43.0"W

MPO(6602985-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la tour avec une élévation de 16m 45°15'12.0"N 074°12'39.0"W
MPO(6602985-03)

1432 - Lac Saint-François/Lake St. Francis B-C - Carte nouvelle - 09-JUIL-1999 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 20-JUIL-2007
Rayer le feu privé F R 45°03'07.1"N 074°34'21.1"W
(Voir la Carte n°1, P1)
(B2007036) LF(147.5) MPO(6602990-01)

1432 - Lac Saint-François/Lake St. Francis A-B - Carte nouvelle - 09-JUIL-1999 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 20-JUIL-2007
Rayer la légende Public vis-a-vis le quai 45°15'22.0"N 074°12'46.0"W
MPO(6602985-01)

Rayer la cale de quai 45°15'13.0"N 074°12'43.0"W
MPO(6602985-02)

Rayer la tour avec une élévation de 16m 45°15'12.0"N 074°12'39.0"W
MPO(6602985-03)

1434 - B à/to C - Carte nouvelle - 01-MARS-1996 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 26-MAI-2006
Porter une conduite d'égout 44°47'03.3"N 075°22'40.9"W
(Voir la Carte n° 1 L41.1) et 44°46'58.4"N 075°22'41.5"W
MPO(6602957-05)

Porter une conduite d'égout 44°47'20.2"N 075°22'13.5"W
(Voir la Carte n° 1 L41.1) et 44°47'24.8"N 075°22'20.2"W
MPO(6602957-06)

1435 - Cardinal to/à Whaleback Shoal A-B - Carte nouvelle - 15-DEC-1995 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 02-JUIN-2006
Porter une conduite d'égout 44°47'03.1"N 075°22'40.9"W
(Voir la Carte n° 1 L41.1) et 44°46'58.4"N 075°22'41.5"W
MPO(6602957-05)

Porter une conduite d'égout 44°47'20.2"N 075°22'13.5"W
(Voir la Carte n° 1 L41.1) et 44°47'24.8"N 075°22'20.2"W
MPO(6602957-06)

1435 - Cardinal to/à Whaleback Shoal B-C - Carte nouvelle - 15-DEC-1995 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 02-JUIN-2006
Rayer le château d'eau avec une élévation de 90m, RLts 44°36'24.0"N 075°40'01.0"W
(Voir la Carte n° 1, E21)
MPO(6602981-01)

1435 - Prescott/Ogdensburg - Carte nouvelle - 15-DEC-1995 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 02-JUIN-2006
Porter une épave WK avec une profondeur connue de 10.5m 44°42'30.3"N 075°30'41.0"W
(Voir la Carte n° 1 K26)
MPO(6602957-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un brise-lames et une légende "Bkw"
(Voir la Carte n° 1 F4.1) entre 44°42'57.6"N 075°30'00.3"W
et 44°42'56.1"N 075°29'59.9"W
MPO(6602957-03)

Porter une tour de micro-ondes avec une élévation de 74m, WLts
(Voir la Carte n° 1 Ec) 44°43'12.5"N 075°30'05.2"W
MPO(6602957-07)

Porter une tour de micro-ondes avec une élévation de 130m, RLts
(Voir la Carte n° 1 Ec) 44°43'14.3"N 075°29'56.4"W
MPO(6602957-08)

2006 - Upper Gap to/à Telegraph Narrows - Nouvelle édition - 31-MARS-2000 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 24-DEC-2004
Rayer la bouée à espar d'obstacle blanche et orange
(Voir la Carte n° 1, Qs) 44°07'22.0"N 076°52'51.0"W
MPO(6602991-01)

2018 - Lower Gap to/à Adolphus Reach - Carte nouvelle - 22-JUIN-1990 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer la bouée à espar d'obstacle blanche et orange
(Voir la Carte n° 1, Qs) 44°07'21.0"N 076°52'51.0"W
MPO(6602991-01)

**2021 - Haig's Reach Lock to Healey Falls Locks / Écluse de Haig's Reach aux Écluses de Healey Falls - Feuille 4 -
Nouvelle édition - 02-FEV-2007 - NAD 1983**

31-AOÛT-2007
Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée T224.
(Voir la carte n° 1 Qf) 44°18'41.1"N 077°47'51.7"W
(B2007044) MPO(6602999-01)

2023 - Peterborough to/à Lakefield - Feuille 1 - Nouvelle édition - 14-JUIL-2006 - NAD 1983

31-AOÛT-2007 LNM/D. 13-AVR-2007
Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée C88.
(Voir la carte n° 1 Qf) 44°23'08.5"N 078°16'18.0"W
(B2007042) MPO(6602997-01)

2023 - Burleigh Falls to/à Buckhorn - Feuille 2 - Nouvelle édition - 14-JUIL-2006 - NAD 1983

31-AOÛT-2007 LNM/D. 13-AVR-2007
Rayer la sonde de 7 pieds. 44°32'41.8"N 078°15'11.3"W
MPO(6602998-02)
Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée C255.
(Voir la carte n° 1 Qg) 44°32'41.8"N 078°15'11.3"W
(B2007043) MPO(6602998-01)

2064 - Kingston to/à False Ducks Islands - Nouvelle édition - 05-MARS-1999 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 09-MARS-2007
Rayer la bouée à espar d'obstacle blanche et orange
(Voir la Carte n° 1, Qs) 44°07'20.0"N 076°52'52.0"W
MPO(6602991-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

2069 - Trenton - Nouvelle édition - 19-MAI-2000 - NAD 1983

17-AOÛT-2007

LNM/D. 10-MARS-2006

Rayer	le pont tournant et la hauteur libre de (10) pieds. (Voir la Carte n° 1 D23.2)	entre 44°06'19.4"N 077°34'50.4"W et 44°06'24.5"N 077°34'44.6"W <i>MPO(6602984-02)</i>
Remplacer	(25) par (30) (Voir la Carte n° 1 D20)	44°06'09.8"N 077°34'27.2"W <i>MPO(6602984-01)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'24.1"N 077°34'45.3"W <i>MPO(6602984-03)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'23.6"N 077°34'45.9"W <i>MPO(6602984-04)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'23.1"N 077°34'46.3"W <i>MPO(6602984-05)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'22.5"N 077°34'46.9"W <i>MPO(6602984-06)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'22.0"N 077°34'47.4"W <i>MPO(6602984-07)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'21.5"N 077°34'48.0"W <i>MPO(6602984-08)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'20.8"N 077°34'48.8"W <i>MPO(6602984-09)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'20.2"N 077°34'49.2"W <i>MPO(6602984-10)</i>
Porter	un pieu (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'19.7"N 077°34'50.0"W <i>MPO(6602984-11)</i>
Porter	une légende Piles/Pieux (Voir la Carte n° 1 F22)	44°06'22.1"N 077°34'52.0"W <i>MPO(6602984-12)</i>

2202 - Port Severn to/à Penetang Harbour - Feuille 1 - Nouvelle édition - 05-JAN-2007 - NAD 1983

31-AOÛT-2007

Rayer	la bouée à espar d'obstacle privée blanche et orange (Voir la carte n° 1 Qs)	44°45'23.7"N 079°51'54.8"W <i>MPO(6603002-01)</i>
-------	---	--

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer le pipeline submergé, PWI
(Voir la carte n° 1 Lb) entre 44°45'19.0"N 079°52'05.0"W
et 44°45'22.5"N 079°51'57.0"W
MPO(6603002-02)

2222 - Tiffin Harbour - Carte nouvelle - 13-AVR-1984 - NAD 1927

31-AOÛT-2007 LNM/D. 15-DEC-2006
Rayer la bouée à espar d'obstacle privée blanche et orange
(Voir la carte n° 1 Qs) 44°45'22.7"N 079°51'55.0"W
MPO(6603002-01)

Rayer le pipeline submergé, PWI
(Voir la carte n° 1 Lb) entre 44°45'18.5"N 079°52'05.0"W
et 44°45'22.5"N 079°51'55.3"W
MPO(6603002-02)

2241 - Port Severn to/à Christian Island - Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

31-AOÛT-2007 LNM/D. 03-FEV-2006
Rayer la bouée à espar d'obstacle privée blanche et orange
(Voir la carte n° 1 Qs) 44°45'23.8"N 079°51'54.9"W
MPO(6603002-01)

Rayer le pipeline submergé, PWI
(Voir la carte n° 1 Lb) entre 44°45'19.0"N 079°52'05.0"W
et 44°45'22.5"N 079°51'56.0"W
MPO(6603002-02)

2257 - Clapperton Island to/à John Island - Nouvelle édition - 11-JAN-2002 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 28-OCT-2005
Porter un feu privé FG 46°10'58.9"N 082°21'41.5"W
MPO(6602509-05)

2268 - Boyd Island to/à Spanish River - Nouvelle édition - 31-MARS-1989 - NAD 1927

17-AOÛT-2007 LNM/D. 13-AVR-2007
Rayer le contour de la côte et la légende Ru. entre 46°11'03.8"N 082°21'31.0"W
et 46°11'02.0"N 082°21'16.7"W
MPO(6602509-03)

Rayer le caisson avec sonde découvriante de 0m 46°11'01.6"N 082°21'28.5"W
MPO(6602509-06)

Rayer le caisson 46°11'00.0"N 082°21'28.0"W
MPO(6602509-07)

Porter un brise-lames joignant 46°11'02.3"N 082°21'44.5"W
46°10'59.0"N 082°21'44.0"W
et 46°10'58.8"N 082°21'41.8"W
MPO(6602509-01)

Porter un brise-lames entre 46°10'59.5"N 082°21'40.0"W
et 46°11'00.0"N 082°21'33.0"W
MPO(6602509-02)

Porter un contour de la côte joignant 46°11'03.8"N 082°21'31.0"W
46°11'03.0"N 082°21'30.5"W
46°11'00.1"N 082°21'32.0"W

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

46°11'00.5"N 082°21'30.5"W
 46°11'02.5"N 082°21'29.0"W
 46°11'03.5"N 082°21'27.5"W
 46°11'04.3"N 082°21'25.0"W
 46°11'03.5"N 082°21'22.0"W
 46°11'02.7"N 082°21'22.0"W
 46°11'02.2"N 082°21'21.0"W
 46°11'02.0"N 082°21'19.0"W
 et 46°11'02.0"N 082°21'16.7"W
 MPO(6602509-04)

Porter un feu privé FG 46°10'58.8"N 082°21'41.8"W
 MPO(6602509-05)

4011 - Approches to/Approches à Bay of Fundy/Baie de Fundy - Feuille 1 - Nouvelle édition - 03-JAN-2003 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 17-NOV-2006
 Rayer BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR 44°18'17.0"N 066°25'55.0"W
 (F2007068) LF(220) MPO(6303543-01)

4012 - Yarmouth to/à Halifax - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 09-FEV-2007
 Rayer BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR 44°18'17.0"N 066°25'55.0"W
 (F2007068) LF(220) MPO(6303543-01)

4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 13-JUIL-2007
 Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°05'29.1"N 061°29'28.0"W
 (G2007051) LF(874.5) MPO(6303498-01)

4015 - Sydney to/à Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-MARS-2003 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 13-JUIL-2007
 Rayer la bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge FIR, BELL 47°37'00.0"N 058°27'00.0"W
 (N2005012) LF(145.5) MPO(6303555-01)

4022 - Cabot Strait and approches / Détroit de Cabot et les approches, Scatarie Island to/à Anticosti Island / Île D'Anticosti - Nouvelle édition - 17-JAN-2003 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 13-JUIL-2007
 Remplacer la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, BELL par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°05'29.1"N 061°29'28.0"W
 (G2007051) LF(874.5) MPO(6303498-01)

17-AOÛT-2007 LNM/D. 10-AOÛT-2007
 Rayer la bouée charpente de tribord à sifflet lumineuse rouge FIR, BELL 47°37'00.0"N 058°27'00.0"W
 (N2005012) LF(145.5) MPO(6303555-01)

4023 - Northumberland Strait / Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
 Remplacer la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, BELL par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A) 46°05'29.1"N 061°29'28.0"W
 (G2007051) LF(874.5) MPO(6303498-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

4117 - Saint John Harbour and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 12-JUIL-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 06-JUIL-2007
 Rayer une profondeur de 8 mètres, 3 décimètres 45°16'24.5"N 066°04'04.8"W
 MPO(6303587-01)

Porter une profondeur de 2 mètres, 9 décimètres 45°16'24.8"N 066°04'04.5"W
 MPO(6303587-02)

L/C4118 - St.Marys Bay - Nouvelle édition - 13-NOV-1998 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 23-MARS-2007
 Rayer BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, 44°18'17.0"N 066°25'55.0"W
 marquée M4
 (F2007068) LF(220) MPO(6303543-01)

4234 - Country Island to/à Barren Island - Carte nouvelle - 10-AVR-1987 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 27-JUIL-2007
 Porter une profondeur de 2 mètres, 6 décimètres 45°00'46.3"N 061°59'46.1"W
 MPO(6303586-01)

Porter une profondeur de 2 mètres, 9 décimètres 45°01'18.2"N 061°59'32.0"W
 MPO(6303586-02)

Porter une profondeur de 1 mètre, 4 décimètres 45°01'27.2"N 061°59'30.8"W
 MPO(6303586-03)

4266 - Sydney Harbour - Carte nouvelle - 29-SEPT-1989 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
 ANNULE une bouée à espar d'avertissement jaune 46°08'10.0"N 060°11'53.0"W
 Cette bouée a été supprimée. l'Avis 12-MAI-2000(T), MPO(6828480) est
 maintenant annulé.
 (G2000007) LF(5777.01) MPO(6828480-01)

4266 - Sydney Harbour - Nouvelle édition - 14-MARS-2003 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
 Rayer BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, 46°12'28.5"N 060°14'01.3"W
 marquée S6
 (G2007040) LF(779) MPO(6303497-01)

Porter un feu FIG vis-à-vis la bouée à espar de bâbord verte, 46°12'00.5"N 060°12'19.0"W
 marquée SS1
 (G2007089) LF(787.2) MPO(6303505-01)

Porter la bouée à espar cardinale Sud jaune et noire, marquée SS 46°12'08.9"N 060°13'01.1"W
 (G2007094) LF(5787.2) MPO(6303521-01)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée S19 46°08'10.0"N 060°11'53.0"W
 (G2007102) LF(5777.1) MPO(6303524-01)

24-AOÛT-2007 LNM/D. 17-AOÛT-2007
 Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge QR, marquée SD2 46°12'36.0"N 060°14'15.4"W
 (G2007088) LF(779.4) MPO(6303504-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge QR, marquée SD2 46°12'32.8"N 060°14'10.3"W
 (G2007088) LF(779.4) MPO(6303504-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

4266 - Sydney Wharves/Quais - Carte nouvelle - 29-SEPT-1989 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
ANNULE une bouée à espar d'avertissement jaune 46°08'10.0"N 060°11'53.0"W
Cette bouée a été supprimée. l'Avis 12-MAI-2000(T), MPO(6828480) est
maintenant annulé.
(G2000007) LF(5777.01) MPO(6828480-01)

4266 - North Sydney - Nouvelle édition - 14-MARS-2003 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
Rayer BELL vis-à-vis la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, 46°12'28.5"N 060°14'01.3"W
marquée S6
(G2007040) LF(779) MPO(6303497-01)

24-AOÛT-2007 LNM/D. 17-AOÛT-2007
Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge QR, marquée SD2 46°12'36.0"N 060°14'15.4"W
(G2007088) LF(779.4) MPO(6303504-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge QR, marquée SD2 46°12'32.8"N 060°14'10.3"W
(G2007088) LF(779.4) MPO(6303504-02)

4266 - Sydney Wharves/Quais - Nouvelle édition - 14-MARS-2003 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 29-JUIN-2007
Porter une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée SSA 46°08'38.0"N 060°12'12.2"W
(G2007087) LF(5786.1) MPO(6303503-01)

Porter une bouée à espar de bâbord verte, marquée S19 46°08'10.0"N 060°11'53.0"W
(G2007102) LF(5777.1) MPO(6303524-01)

4275 - St. Peters Bay - Nouvelle édition - 28-JUIN-2002 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 16-JUIN-2006
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NT1 45°34'46.1"N 060°52'57.8"W
(G2007113) LF(728.5) MPO(6303577-01)

4278 - Great Bras D'or and/et St.Patricks Channel - Nouvelle édition - 20-MARS-1998 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 18-NOV-2005
Modifier FR pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°05'33.2"N 060°45'00.7"W
(G2007100) LF(815.1) MPO(6303522-01)

4278 - Baddeck Harbour - Nouvelle édition - 20-MARS-1998 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 18-NOV-2005
Modifier FR pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°05'33.2"N 060°45'00.7"W
(G2007100) LF(815.1) MPO(6303522-01)

4279 - Bras D'or Lake - Nouvelle édition - 28-AOÛT-1998 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 29-DEC-2006
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NT1 45°34'46.1"N 060°52'57.8"W
(G2007113) LF(728.5) MPO(6303577-01)

4308 - St. Peters Bay to/à Strait of Canso - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 17-DEC-2004
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NT1 45°34'46.1"N 060°52'57.8"W
(G2007113) LF(728.5) MPO(6303577-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

4335 - Strait of Canso and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1998 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 15-SEPT-2006
Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée NT1 45°34'46.1"N 060°52'57.8"W
(G2007113) LF(728.5) MPO(6303577-01)

4340 - Grand Manan - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

17-AOÛT-2007 LNM/D. 13-JUIL-2007
Rayer le réflecteur radar 44°37'59.2"N 066°43'22.2"W
(F2007074) LF(7023.9) MPO(6303546-01)

4363 - Cape Smokey to/à St. Paul Island - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983

03-AOÛT-2007 LNM/D. 06-JAN-2006
Modifier 2Lts FG FIR pour lire 2Lts FIG FIR vis-à-vis le feu 47°00'12.7"N 060°28'04.0"W
(G2007101) LF(858) MPO(6303523-01)

4448 - Mabou Harbour - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 16-MARS-2007
Remplacer la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, BELL, marquée VJ2 par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A), marquée VJ 46°05'29.1"N 061°29'28.0"W
(G2007051) LF(874.5) MPO(6303498-01)

4462 - St. George's Bay - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 08-DEC-2006
Remplacer la bouée charpente de tribord à cloche lumineuse rouge FIR, BELL, marquée VJ2 par une bouée charpente de mi-chenal lumineuse rouge et blanche Mo(A), marquée VJ 46°05'29.1"N 061°29'28.0"W
(G2007051) LF(874.5) MPO(6303498-01)

4470 - Blanc-Sablon à/to Middle Bay - Nouvelle édition - 04-JAN-1980 - NAD 1927

31-AOÛT-2007 LNM/D. 08-DEC-2006
Porter un secteur masqué 51°22'29.4"N 057°11'26.7"W
Le feu de l'Île Greenly est masqué par l'Île au Bois sur un arc de 15°, de 64° à 79°
(Voir la carte n° 1, P43)
(Q2007073) LF(1528.9) MPO(6407503-01)

4473 - Île de la Grande Passe aux/to Îles Bun - Nouvelle édition - 28-OCT-2005 - NAD 1983

31-AOÛT-2007
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée CUS3 51°12'31.0"N 058°35'56.3"W
(Voir la carte n° 1 Qg)
(Q2007076) LF(1541) MPO(6407507-01)

Rayer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée CUS4 51°12'38.5"N 058°36'03.3"W
(Voir la carte n° 1 Qf)
(Q2007077) LF(1542) MPO(6407508-01)

Déplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FI R, marquée CUS2 51°12'32.3"N 058°35'41.4"W
(Voir la carte n° 1 Qf) à 51°12'27.0"N 058°35'36.9"W
(Q2007075) LF(1540) MPO(6407506-01)

Porter la légende Chenal balisé / Channel Buoyed 51°12'30.0"N 058°36'25.0"W
MPO(6407507-02)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

4491 - Malpeque Bay - Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 25-NOV-2005
Rayer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée JT2 46°33'12.2"N 063°40'38.7"W
(G2007098) LF(1071.01) MPO(6303495-01)

4653 - Bay of Islands - Nouvelle édition - 30-MAI-2003 - NAD 1983

03-AOÛT-2007 LNM/D. 17-SEPT-2004
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée XL2 49°05'52.7"N 058°22'13.1"W
(N2007009) LF(193.5) MPO(6303514-01)

4654 - Lark Harbour and/et York Harbour (Bay of Islands) - Nouvelle édition - 22-NOV-2002 - NAD 1983

03-AOÛT-2007
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée XL2 49°05'52.7"N 058°22'13.1"W
(N2007009) LF(193.5) MPO(6303514-01)

4679 - Hawkes Bay, Port Saunders, Back Arm - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983

24-AOÛT-2007 LNM/D. 02-DEC-2005
Déplacer la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FIR, marquée XP6 de 50°42'37.0"N 057°20'58.8"W
à 50°42'37.8"N 057°20'58.6"W
(N2007012) LF(211.74) MPO(6303539-01)

4825 - Burgeo - Carte nouvelle - 01-MARS-2002 - NAD 1983

31-AOÛT-2007 LNM/D. 03-NOV-2006
Déplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge FIR, marquée QF2 de 47°36'33.6"N 057°36'20.9"W
à 47°36'33.6"N 057°36'17.0"W
(N2007024) LF(145.9) MPO(6303560-01)

L/C4841 - ARGENTIA - Carte nouvelle - 19-MAI-1989 - NAD 1983

10-AOÛT-2007 LNM/D. 01-JUIN-2007
Porter un feu FIY 47°17'52.2"N 053°58'57.5"W
(N2007008) LF(28.2) MPO(6303491-01)

L/C4850 - Old Perlican - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983

24-AOÛT-2007 LNM/D. 15-SEPT-2006
Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée TP3 de 48°05'23.5"N 053°00'49.5"W
à 48°05'21.0"N 053°00'48.0"W
(N2007023) LF(470.74) MPO(6303558-01)

6026 - Wahwashkesh Lake - Nouvelle édition - 19-NOV-2004 - NAD 1983

10-AOÛT-2007
Porter un câble sous-marin à haute tension
(Voir la Carte n° 1 L31.1) joignant 45°42'57.6"N 080°02'39.0"W
45°42'58.5"N 080°02'45.2"W
45°42'52.4"N 080°02'51.5"W
et 45°42'43.7"N 080°02'54.0"W
MPO(6602913-01)

6216 - Sturgeon Channel to/à Big Narrows Island - Feuille 1 - Nouvelle édition - 08-FEV-2002 - NAD 1983

03-AOÛT-2007 LNM/D. 28-JAN-2005
Porter un câble sous-marin
(Voir la Carte n° 1 L30.1) joignant 49°31'41.0"N 094°50'31.0"W
49°31'34.0"N 094°50'32.0"W
49°31'27.0"N 094°50'38.0"W
49°31'13.0"N 094°50'55.0"W
49°31'03.0"N 094°50'31.0"W

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

49°30'48.5"N 094°49'13.0"W
 49°30'25.0"N 094°48'57.0"W
 49°29'25.5"N 094°49'30.5"W
 et 49°29'18.5"N 094°49'00.0"W
MPO(6602891-01)

Porter un câble sous-marin
 (Voir la Carte n° 1 L30.1)

joignant 49°29'18.5"N 094°49'00.0"W
 49°28'58.5"N 094°49'34.5"W
 49°28'38.5"N 094°49'49.0"W
 49°27'24.5"N 094°49'53.5"W
 49°27'08.0"N 094°49'46.0"W
 49°26'57.5"N 094°49'32.0"W
 49°23'40.0"N 094°51'59.5"W
 49°23'38.0"N 094°51'37.0"W
 49°22'41.9"N 094°55'44.5"W
 et 49°22'42.0"N 094°55'57.0"W
MPO(6602891-02)

Porter un câble sous-marin
 (Voir la Carte n° 1 L30.1)

joignant 49°22'42.0"N 094°55'57.0"W
 49°22'33.0"N 094°55'48.5"W
 49°22'00.5"N 094°56'14.0"W
 49°21'56.0"N 094°56'12.5"W
 49°21'53.0"N 094°56'07.0"W
 49°21'15.0"N 094°53'58.0"W
 49°21'15.5"N 094°53'45.0"W
 et 49°21'30.5"N 094°53'17.5"W
MPO(6602891-03)

Porter un câble sous-marin
 (Voir la Carte n° 1 L30.1)

joignant 49°22'42.0"N 094°55'57.0"W
 49°22'43.0"N 094°56'39.5"W
 49°22'08.5"N 094°58'01.0"W
 49°21'56.5"N 094°59'32.0"W
 et 49°21'59.0"N 095°00'32.0"W
MPO(6602891-04)

6216 - Sturgeon Channel to/à Big Narrows Island - Feuille 2 - Nouvelle édition - 08-FEV-2002 - NAD 1983

03-AOÛT-2007

LNMD. 28-JAN-2005

Porter un câble sous-marin
 (Voir la Carte n° 1 L30.1)

joignant 49°31'41.0"N 094°50'31.0"W
 49°31'34.0"N 094°50'32.0"W
 49°31'27.0"N 094°50'38.0"W
 49°31'13.0"N 094°50'55.0"W
 49°31'03.0"N 094°50'31.0"W
 49°30'48.5"N 094°49'13.0"W
 49°30'24.0"N 094°48'57.0"W
 49°29'25.5"N 094°49'30.5"W
 et 49°29'18.5"N 094°49'00.0"W
MPO(6602891-01)

Porter un câble sous-marin
 (Voir la Carte n° 1 L30.1)

joignant 49°29'18.5"N 094°49'00.0"W
 49°28'58.5"N 094°49'34.5"W
 49°28'38.5"N 094°49'49.0"W
 49°27'24.5"N 094°49'53.5"W

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

49°27'08.0"N 094°49'46.0"W
49°26'57.5"N 094°49'32.0"W
49°23'40.0"N 094°51'59.5"W
49°23'38.0"N 094°51'37.0"W
et 49°23'32.0"N 094°52'06.0"W
MPO(6602891-02)

6240 - Red River / Rivière Rouge to/à Berens River - Nouvelle édition - 16-JUIL-2004 - Inconnu

31-AOÛT-2007 LNM/D. 05-MAI-2006
Modifier la légende FI R pour lire FI G vis-à-vis le feu 51°07'40.0"N 096°39'30.0"W
(Voir la carte n° 1 P16)
(D2007009) LF(1580) MPO(6602992-01)

6248 - Observation Point to/à Grindstone Point - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - NAD 1983

31-AOÛT-2007
Modifier la légende FI R pour lire FI G vis-à-vis le feu 51°07'58.0"N 096°39'45.0"W
(Voir la carte n° 1 P16)
(D2007009) LF(1580) MPO(6602992-01)

6249 - Gull Harbour to/à Riverton - Nouvelle édition - 26-NOV-2004 - Inconnu

31-AOÛT-2007 LNM/D. 18-AOÛT-2006
Modifier la légende FI R pour lire FI G vis-à-vis le feu 51°07'59.0"N 096°39'45.0"W
(Voir la carte n° 1 P16)
(D2007009) LF(1580) MPO(6602992-01)

6251 - Red River / Rivière Rouge to/à Gull Harbour - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1927

31-AOÛT-2007 LNM/D. 18-AOÛT-2006
Modifier la légende FI R pour lire FI G vis-à-vis le feu 51°08'00.0"N 096°39'44.0"W
(Voir la carte n° 1 P16)
(D2007009) LF(1580) MPO(6602992-01)

6268 - Berens River and Approaches - Nouvelle édition - 27-MAI-2005 - Inconnu

10-AOÛT-2007
Rayer la légende Aero vis-à-vis la balise 52°21'15.0"N 097°01'27.0"W
(Voir La Carte n° 1 S16)
MPO(6602931-01)
Rayer la légende Bn vis-à-vis la balise 52°20'47.0"N 097°02'18.0"W
(Voir la Carte n° 1 Q80)
MPO(6602931-03)
Rayer la légende Bn vis-à-vis la balise 52°21'43.0"N 097°03'24.0"W
(Voir la Carte n° 1 Q80)
MPO(6602931-04)
Porter une légende RLts vis-à-vis la balise 52°21'15.0"N 097°01'27.0"W
(Voir la Carte n° 1 P61.2)
MPO(6602931-02)

6416 - Saline Island to/à Police Island - Nouvelle édition - 29-AVR-2005 - Inconnu

24-AOÛT-2007 LNM/D. 20-AVR-2007
Déplacer la légende Danger Zone 4 de 64°42'12.0"N 124°53'51.0"W
Zone dangereuse 4 à 64°41'09.0"N 124°51'36.0"W
(A2007004) MPO(6602933-01)
Modifier la légende F 18m pour lire F 33m vis-à-vis le feu d'alignement antérieur 64°42'07.0"N 124°56'58.0"W
(Voir la Carte n°1, P16)
(A2007002) LF(1773.1) MPO(6602932-01)

**PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES**

Modifier	la légende F 27m pour lire F 43m vis-à-vis le feu d'alignement postérieur (Voir la Carte n°1, P16)	64°42'09.0"N 124°56'48.0"W
		<i>(A2007003) LF(1773.2) MPO(6602935-01)</i>

7621 - Amundsen Gulf - Carte nouvelle - 02-MAI-1997 - NAD 1983

24-AOÛT-2007		LNLM/D. 08-SEPT-2000
Rayer	la tour, Tr R Lts (Voir la Carte n° 1, E20)	69°21'03.0"N 124°04'31.0"W
		<i>MPO(6602965-01)</i>

Modifier	la légende Aero RC pour lire RC vis-à-vis la radiophare (Voir la Carte n° 1, S10)	69°21'03.0"N 124°04'31.0"W
		<i>MPO(6602965-05)</i>

Porter	un feu aéronautique, AERO (Voir la Carte n° 1, P60)	69°21'03.0"N 124°04'31.0"W
		<i>MPO(6602965-06)</i>

7665 - Franklin Bay and/ et Darnley Bay - Carte nouvelle - 13-JUIN-1986 - NAD 1927

24-AOÛT-2007		LNLM/D. (1928-1999)
Rayer	le feu d'obstacle aérien, Aero FR, Priv (PA) (Voir la Carte n° 1, P61.1)	69°20'55.0"N 124°04'20.0"W
		<i>MPO(6602965-02)</i>

Rayer	le radiophare aéronautique, Aero RC (Voir la Carte n° 1, S16)	69°20'55.0"N 124°04'20.0"W
		<i>MPO(6602965-03)</i>

Porter	un radiophare circulaire, RC (Voir la Carte n° 1, S10)	69°21'03.0"N 124°04'31.0"W
		<i>MPO(6602965-04)</i>

Porter	un feu aéronautique, AERO (Voir la Carte n° 1, P60)	69°21'21.0"N 124°04'32.0"W
		<i>MPO(6602965-06)</i>

7687 - Approches To/ Approches A Paulatuk Harbour - Carte nouvelle - 05-AOÛT-1983 - NAD 1927

24-AOÛT-2007		LNLM/D. (1928-1999)
Rayer	la tour radio, Ro Tr, R Lts (Voir la Carte n° 1, E28)	69°21'06.0"N 124°04'03.0"W
		<i>MPO(6602965-01)</i>

Rayer	le feu d'obstacle aérien, Aero FR, Priv (PA) (Voir la Carte n° 1, P61.1)	69°20'55.0"N 124°04'18.0"W
		<i>MPO(6602965-02)</i>

Rayer	le radiophare aéronautique, Aero RC (Voir la Carte n° 1, S16)	69°20'55.0"N 124°04'18.0"W
		<i>MPO(6602965-03)</i>

Rayer	le feu FI (PA) (Voir la Carte n°1, P1)	69°20'52.0"N 124°03'55.0"W
		<i>MPO(6602965-07)</i>

7687 - Paulatuk Harbour - Carte nouvelle - 05-AOÛT-1983 - Aucune référence géographique

24-AOÛT-2007		LNLM/D. (1928-1999)
Rayer	la tour radio, Ro Tr, R Lts (Voir la Carte n° 1, E28)	2825m, 67½° du coin inférieur gauche du cartouche
		<i>MPO(6602965-01)</i>

PARTIE 2 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX CARTES

Rayer	le feu d'obstacle aérien, Aero FR, Priv (PA) (Voir la Carte n° 1, P61.1)	2525m, 73° du coin inférieur gauche du cartouche <i>MPO(6602965-02)</i>
Rayer	le radiophare aéronautique, Aero RC (Voir la Carte n° 1, S16)	2525m, 73° du coin inférieur gauche du cartouche <i>MPO(6602965-03)</i>
Rayer	le feu FI (PA) (Voir la Carte n°1, P1)	2750m, 76½° du coin inférieur gauche du cartouche <i>MPO(6602965-07)</i>
Porter	un radiophare circulaire, RC (Voir la Carte n° 1, S10)	2515m, 66½° du coin inférieur gauche du cartouche <i>MPO(6602965-04)</i>
Porter	un feu aéronautique, AERO (Voir la Carte n° 1, P60)	2780m, 56½° du coin inférieur gauche du cartouche <i>MPO(6602965-06)</i>

PARTIE 3 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2007

Page 2-52

BALISES RADAR (RACONS), CÔTE DE L'ATLANTIQUE, GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT JUSQU'À MONTRÉAL, L'EST DE L'ARCTIQUE (situées à Terre-Neuve) (NAD 83)

Ajouter la balise radar (RACON) suivante :

NEGRO ISLAND, 56°21'10"N 60°32'68"W	6	360	--.. (Z)	Fonctionne à longueur d'année.
---	---	-----	-------------	--------------------------------

PARTIE 4 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 32 — Paragraphe 124, lignes 1 et 2
Supprimer : placé par le travers
Remplacer par : situé à 1,1 mille en aval

(Q2007-031.1)

PARTIE 5 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

TERRE-NEUVE

28.2	Argentia Fleet Dock, quai	47 17 52.2 53 58 57.5	Fl Y	4s	3	Mât cylindrique. 2.1	Aide privée. À longueur d'année.	Carte:4841 Éd. 08/07(N07-008)
145.9	Reubans Rock - Bouée lumineuse QF2	47 36 33.6 57 36 17	Fl R	4s	Rouge, marquée "QF2".	À longueur d'année.	Carte:4825 Éd. 08/07(N07-024)
193.5	Lark Harbour Spit - Bouée lumineuse XL2	49 05 52.7 58 22 13.1	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "XL2".	Saisonnier.	Carte:4654 Éd. 08/07(N07-009)
211.74	Back Arm - Bouée lumineuse XP6	50 42 37.8 57 20 58.9	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "XP6".	Saisonnier.	Carte:4679 Éd. 08/07(N07-012)
280.95	Black Tickle, quai	53 27 21.7 55 45 50.5	Fl G	4s	2	Mât cylindrique. 2.1	Saisonnier.	Carte:4744 Éd. 08/07(N07-034)

ATLANTIQUE

220	Northwest Ledge - Bouée lumineuse M4	Au large des roches Beatson. 44 18 17 66 25 55	Fl R	4s	Rouge, marquée "M4".	À longueur d'année.	Carte:4118 Éd. 08/07(F07-068)
372.03	Lockeport Inner Harbour - Bouée lumineuse KK72	43 42 06.8 65 06 33.9	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "KK72".	À longueur d'année.	Carte:4209 Éd. 08/07 (F07-075)
728.5	Cape Ronde – Bouée lumineuse NT1	45 34 46.1 60 52 57.8	Fl G	4s	Espar verte, marquée 'NT1'.	À longueur d'année.	Carte:4275 Éd. 08/07 (G07-113)
737.05	Lower L'Ardoise – Bouée lumineuse NN5	45 35 51.2 60 46 15.4	F G	Verte, marquée "NN5".	Saisonnier.	Carte:4275 Éd. 08/07 (G07-118)
779	Sydney Northwest Bar - Bouée lumineuse S6	Extrémité SE. de la barre. 46 12 28.5 60 14 01.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "S6".	Saisonnier.	Carte:4266 Éd. 08/07 (G07-040)
779.4	Northwest Bar - Bouée lumineuse SD2	46 12 32.8 60 14 10.3	Q R	1s	Espar rouge, marquée "SD2".	Saisonnier.	Carte:4266 Éd. 08/07 (G07-088)

PARTIE 5 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

ATLANTIQUE

787.2	Southbar Ruins - Bouée lumineuse SS1	46 12 00.5 60 12 19	Fl G	4s	Espar verte, marquée "SS1".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	Carte:4266 Éd. 08/07 (G07-089)
815.1 H801	Kidston Island (extrémité Ouest)	46 05 33.2 60 45 00.7	Fl R	6s	13.5	4	Tour cylindrique blanche, deux bandes horizontales rouges. 10.6	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4278 Éd. 08/07 (G07-100)
858 H873	St. Lawrence Bay	Près de l'extrémité du brise-lames. 47 00 12.7 60 28 04	Fl G	3s	5.2	3	Mât cylindrique. 4.2	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4363 Éd. 08/07 (G07-101)
874.5	Mabou Harbour - Bouée à cloche lumineuse VJ2							Rayer du Livre.	Carte:4448 Éd. 08/07 G07-051)
874.51	Mabou Harbour - Bouée lumineuse VJ	NW. du havre. 46 05 29.1 61 29 28	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "VJ".	Saisonnier.	Carte:4448 Éd. 08/07 G07-067)
1071.01	Darnley Basin - Bouée lumineuse JT2							Rayer du Livre.	Carte:4491 Éd. 08/07 G07-098)
1142	North Richibucto Beach - alignement intérieur	Sur le rivage, en arrière du brise- lames. 46 42 57 64 47 59	Iso W	1s	8.1	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 6.7	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	
1143		045°48' 239 m du feu antérieur.	Iso W	4s	14	6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.9	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.	Carte:4909 Éd. 08/07 (G07-116)
1528.9	Île Greenly	Partie Sud-Ouest de l'île. 51 22 29.4 57 11 26.7	Fl W	15s	34.7	15	Tour à claire-voie, marque de jour rectangulaire orange. 22.3	Lum. 0.5 s; obs. 14.5 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Le feu de l'île au Bois qui est non visible par un relèvement de 64 à 79 degrés par l'Ouest.	Carte:4470 Éd. 08/07 (Q07-073)
1540	Rivière Saint- Augustin - Bouée lumineuse CUS2	51 12 27 58 35 36.9	Fl R	4s	Rouge, marquée "CUS2".	Saisonnier.	Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-075)
1541	Rivière Saint- Augustin - Bouée lumineuse CUS3	51 12 30 58 35 54.3	Fl G	4s	Verte, marquée "CUS3".	Saisonnier.	Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-076)

PARTIE 5 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

ATLANTIQUE

1542	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS4	51 12 33.5 58 36 06.7	Fl R	4s	Rouge, marquée "CUS4".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-077)	
1542.05	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS5	51 12 41.4 58 36 12.5	Fl G	4s	Verte, marquée "CUS5".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-078)	
1542.051	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS7	51 12 46.5 58 36 13.2	Fl G	4s	Verte, marquée "CUS7".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-079)	
1542.052	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS9	51 13 02.3 58 36 35.3	Fl G	4s	Verte, marquée "CUS9".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-080)	
1542.053	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS10	51 13 02.2 58 36 53.1	Q R	1s	Rouge, marquée "CUS10".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-081)	
1542.056	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS14	51 12 39 58 37 25.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "CUS14".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-082)	
1542.057	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS15	51 12 52.6 58 37 46.1	Fl G	4s	Verte, marquée "CUS15".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-083)	
1542.058	Rivière Saint-Augustin - Bouée lumineuse CUS17	51 13 10.5 58 37 54.2	Fl G	4s	Verte, marquée "CUS17".	Saisonnier. Carte:4473 Éd. 08/07 (Q07-084)	
2019 H2356	Calvaire - alignement	À l'Ouest de Cap Charles. 46 33 22 72 05 10.9	F G	41.6	17	Tour à claire-voie blanche, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 9.6	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
2020 H2356.1		238°29' 615.6m du feu antérieur.	F G	54.0	17	Tour à claire-voie, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 20.5	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
			F G	54.2	6		Visible de 360°.

Carte:1314
Éd. 08/07 (Q07-070)

PARTIE 5 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
2344 H2487	Varennes (Traverse de l'île aux Vaches) - alignement	Rive Sud. 45 41 12.8 73 26 32.9	F	G	12.2	14	Tour cylindrique, marque de jour orange, bande verticale noire. 9.4	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
2345 H2487.1		032°35' 325.8m du feu antérieur.	F	G	22.7	14	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 18.8	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
			F	G	22.6	6		Visible 360°.

Carte:1310
Éd. 08/07(Q07/071)

EAUX INTÉRIURES

0.1	<i>Bouée lumineuse expérimentale V5</i>	45 27 37.1 73 30 06.1	<i>Fl</i>	G	4s	<i>Espar verte, marquée "V5".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1409 Éd. 08/07(Q07-055)
0.2	<i>Bouée lumineuse expérimentale V9</i>	45 26 57 73 30 03.6	<i>Fl</i>	G	4s	<i>Espar verte, marquée "V9".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1409 Éd. 08/07(Q07-067T)
5.3	<i>Bouée lumineuse expérimentale A2</i>	45 24 27.7 73 43 24.2	Q	R	1s	<i>Espar rouge, marquée "A2".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-064T)
9	<i>Bouée lumineuse expérimentale A7</i>	45 24 15.2 73 44 30.4	<i>Fl</i>	G	4s	<i>Espar verte, marquée "A7".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-065T)
18	<i>Bouée lumineuse expérimentale A20</i>	45 23 54.1 73 47 23.2	<i>Fl</i>	R	4s	<i>Espar rouge, marquée "A20".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-062T)
18.3	<i>Bouée lumineuse expérimentale A22</i>	45 23 35.1 73 47 48.6	<i>Fl</i>	R	4s	<i>Espar rouge, marquée "A22".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-063T)
19	<i>Bouée lumineuse expérimentale A25</i>	45 23 10.7 73 48 10.6	<i>Fl</i>	G	4s	<i>Espar verte, marquée "A25".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-060T)
19.5	<i>Bouée lumineuse expérimentale A24</i>	45 23 15.9 73 48 15.2	<i>Fl</i>	R	4s	<i>Espar rouge, marquée "A24".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-061T)
21.1	<i>Bouée lumineuse expérimentale A29</i>	45 22 39 73 48 53.8	<i>Fl</i>	G	4s	<i>Espar verte, marquée "A29".</i>	<i>Espar expérimentale. Saisonnier.</i>	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-066T)

PARTIE 5 – Édition 08/2007
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

EAUX INTÉRIEURES

569.5	Marina de Port Dover	42 46 50.8 80 11 40.7	FI R	4s	10.3	6	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 7.3	Aide privée. Saisonnier.	Carte:2120 Éd. 08/07(B07-041)
1213	Pointe Claire, quai	À l'extrémité du quai. 45 25 39.8 73 49 15	F G	5.5	13	Mât cylindrique blanc, marque de jour orange bande verticale noire. 3.6	Aide privée entretenue par le Yacht club de Pointe-Claire. Saisonnier.	
1214		310°44' 33.9m du feu antérieur.	F G	7.9	13	Mât cylindrique blanc, marque de jour orange bande verticale noire. 4.9	Aide privée entretenue par le Yacht club de Pointe-Claire. Saisonnier.	Carte:1410 Éd. 08/07(Q07-085-086)
1773.1	Mille 482.8 - alignement	Sur la rive Est 64 42 06 124 57 11	F W	33.0	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
1773.2		062° 73m du feu antérieur.	F W	43.0	11	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	Carte:6416 Éd. 08/07(A07-002, 003)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs _____

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

info@dfo-mpo.gc.ca

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)